

Déclarations ministérielles

J'ai une autre pétition signée par des habitants de Toronto et de Scarborough qui veulent également exprimer leur inquiétude à propos de la hausse du prix des livres qui restreint les programmes d'achat de livres des bibliothèques. Ils s'inquiètent particulièrement à cause des bibliothèques et estiment que le projet de loi dont la Chambre est saisie constitue une menace pour celles-ci et va les empêcher de fournir un service satisfaisant aux Canadiens.

J'ai une autre pétition émanant d'habitants de Don Mills, en Ontario, et de la ville de North York. Ils s'inquiètent du droit compensateur imposé par le gouvernement sur les livres importés et qui menace l'industrie de l'édition, ainsi que les vendeurs et les distributeurs de livres. Ils veulent exprimer leur mécontentement à propos de ce projet de loi et par conséquent demandent humblement à la Chambre des communes de le rejeter.

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence): J'ai également une pétition signée par des Canadiens de Rainy River, dans le nord de l'Ontario, et d'autres localités. Ils demandent au Parlement de rejeter les propositions qui vont faire augmenter pour les Canadiens le prix des médicaments vendus sur ordonnance. Ils s'inquiètent des modifications apportées à la Loi sur les brevets et des problèmes auxquels vont faire face les personnes âgées et autres qui devront payer plus cher les médicaments d'ordonnance, ce qui ne sera pas le cas si ce projet de loi n'est pas adopté par la Chambre.

[Français]

ON DEMANDE L'ABOLITION DE DROITS AFFECTANT L'IMPORTATION DE LIVRES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, conformément à l'article 106 du Règlement, j'ai le devoir de déposer des pétitions...

[Traduction]

... des pétitions qui demandent au gouvernement du Canada de retirer le droit imposé sur les livres. Étant donné que celui-ci a imposé un droit compensateur sur les livres anglais importés, ce qui a limité l'accès des Canadiens à la littérature et à l'information, et que ce droit n'a causé que peu de tort à l'industrie américaine de l'édition, mais pénalise les consommateurs, les éditeurs, les vendeurs, les distributeurs de livres canadiens et les secteurs culturels du Canada, et étant donné que l'augmentation du prix des livres a restreint les programmes d'achat de livres de nos bibliothèques publiques et spécialisées, les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de supprimer ce droit qui risque de causer un tort irréparable à l'industrie canadienne de l'édition et de compromettre la politique fédérale sur les industries culturelles dans le cadre des négociations en cours sur le libre-échange.

[Français]

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai également deux autres pétitions concernant le

projet de loi du gouvernement qui fera augmenter les prix des médicaments.

[Traduction]

Les pétitionnaires déclarent humblement que les changements proposés à la Loi sur les brevets toucheront directement tous les Canadiens qui ne sont pas protégés par un programme d'assurance-santé privé ou gouvernemental. La proposition du gouvernement fédéral fera augmenter le coût des programmes provinciaux de soins de santé, qui est déjà élevé. Le fait d'accorder un monopole à certaines sociétés pharmaceutiques innovatrices empêchera les fabricants de produits génériques de leur faire concurrence, ce qui entraînera une hausse du prix des médicaments. Cela réduira également d'une façon importante la capacité des Canadiens moyens d'acheter les médicaments d'ordonnance dont ils ont besoin. Étant donné que les changements proposés à la Loi sur les brevets constituent un autre exemple de concessions faites par le gouvernement du Canada dans le cadre des négociations sur le libre-échange avec les États-Unis, et ce aux dépens des Canadiens moyens, les pétitionnaires soussignés invitent humblement le Parlement à les rejeter puisqu'elles feront augmenter le prix des médicaments d'ordonnance pour les Canadiens.

• (1130)

ON DEMANDE L'EXPULSION DE JOHN MICHAEL LEWIS

M. Benno Friesen (Surrey—White Rock—Delta—Nord): Monsieur le Président, la pétition ci-jointe a été jugée correcte en conformité de l'article 106 du Règlement. Elle porte la signature de 350 pétitionnaires et est jumelée à celle du député de Mission—Port Moody (M. St. Germain) qui renferme 8 000 signatures.

Les signataires protestent dans les termes les plus vifs contre la décision qu'a rendue la Commission d'appel de l'immigration d'autoriser John Michael Lewis, condamné pour attentat à la pudeur sur des enfants, à demeurer au Canada. A ces causes vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement d'exiger immédiatement l'annulation de cette décision et l'expulsion immédiate de cet individu vers les États-Unis d'Amérique.

ON DEMANDE L'ABOLITION DE DROITS AFFECTANT L'IMPORTATION DE LIVRES

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, j'ai là une pétition renfermant le nom de plusieurs douzaines de personnes de diverses localités de l'Ontario qui protestent contre la décision qu'a prise le gouvernement l'année dernière d'imposer un droit de douane sur les livres en langue anglaise en représailles contre la décision des États-Unis d'imposer un droit compensateur sur nos bardeaux de cèdre. Ces pétitionnaires signalent que cette décision aura des conséquences néfastes sur le secteur de l'édition, qu'elle pénalise les Canadiens qui publient, vendent, distribuent et lisent ces livres, et qu'elle entraînera un appauvrissement de notre culture. Qui plus est, elle risque de grever le budget de nos bibliothèques publiques et spécialisées. Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'abroger ce droit de 10 p. 100 qui n'est rien d'autre qu'une mesure de représailles et qui, en fait, cause beaucoup plus de tort aux Canadiens qu'aux Américains qu'elle devait punir.